

Domaine : Santé

Filière : Technique en Radiologie Médicale

1. Intitulé du module : Construction de l'identité TRM

2026-2027

Code : S.RM.SO370.2101.F.22

Type de formation : Bachelor

Niveau : Module de base

Type : Module principal

Caractéristique : ☒ Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO du 2 juin 2020.

Organisation temporelle :

- ☐ Module sur 1 semestre
- ☒ Module sur 2 semestres
- ☐ Semestre d'automne
- ☐ Semestre de printemps
- ☐ Autre :

2. Organisation

Crédits ECTS : 3

Langue principale d'enseignement : Français

Autres compétences linguistiques :

Exigences liées à la fréquentation de la formation : conformément au règlement HESAV

3. Prérequis

☐ Avoir validé le module

☐ Avoir suivi le module

☒ Pas de prérequis

☐ Autre :

4. Compétences visées/Objectifs généraux d'apprentissage

Rôles et compétences visées

A. Rôle d'Expert·e : Compétences ☒ Ab1 ☒ Ab2 ☒ Ab3 ☐ Ab4 ☒ Ab5 ☐ Ab6 ☒ Ab7

B. Rôle de Communicatrice·eur : Compétences ☐ Bb1 ☒ Bb2 ☒ Bb3

C. Rôle de Collaboratrice·eur : Compétences ☒ Cb1 ☐ Cb2 ☒ Cb3

D. Rôle de Leader : Compétences ☐ Db1 ☐ Db2 ☒ Db3

E. Rôle de Promoteur·rice de la santé : Compétences ☒ Eb1 ☒ Eb2 ☒ Eb3 ☒ Eb4

F. Rôle d'Apprenant·e et de formatrice·eur : Compétences ☐ Fb1 ☒ Fb2 ☒ Fb3 ☒ Fb4 ☒ Fb5

G. Rôle de Professionnel·le : Compétences ☒ Gb1 ☒ Gb2 ☒ Gb3

Objectifs généraux d'apprentissage

- Observer et réfléchir sur son propre positionnement professionnel (expériences, pratique, stage, alternance...)
- Construire son identité et sa posture professionnelle
- Développer un sens clinique
- Exercer sa capacité d'adaptation aux nouveaux développements et innovations
- Affirmer sa posture professionnelle et son leadership
- Mettre en relation les aspects éthiques et légaux et leurs impacts sur sa pratique professionnelle
- Identifier les enjeux de la durabilité dans le contexte de la radiologie

5. *Contenus et formes d'enseignement*

Contenus

- Processus de construction de l'identité professionnelle ; dynamiques et transformations identitaires
- La mobilisation et l'engagement des étudiants en formation en alternance
- Le rapport aux techniques et aux images
- La profession au niveau international
- Développement de la posture/ parcours professionnel
- Leadership

Modalités pédagogiques

- | | | |
|---|--|---|
| ☒ Cours magistral | ☒ Séminaires | ☐ Projet |
| ☐ Atelier/laboratoire | ☐ Simulation | ☐ Formation pratique/stage |
| ☒ Modalité digitale | ☒ Autre (préciser) : Travail réflexion | |

6. *Modalités d'évaluation et de validation*

- | | | |
|--|--------------------------------|---|
| ☐ Ecrit sur table | ☐ Oral | ☐ Pratique |
| ☐ Dossier | ☐ ECOS | ☒ Autre : Séminaires 1 et 2 analyses de pratiques |
| ☒ Production écrite individuelle en supplément (si non présence aux séminaires 1 et 2 d'analyses de pratiques) | ☐ | |

Le module est validé si l'étudiant.e obtient au moins la qualification E au module.

Si l'étudiant.e obtient la qualification Fx, elle/il est en remédiation.

Si l'étudiant.e obtient la qualification F, elle/il est en répétition.

Les modalités d'évaluation et d'attribution de la qualification sont précisés dans le syllabus. Les conditions de validation, remédiation et répétition sont présentées aux étudiant.e.s au plus tard le jour de la présentation du module.

7. *Modalités de remédiation et de répétition*

- | | | |
|--------------------|--|---|
| Remédiation | ☒ Remédiation possible | ☐ Pas de remédiation |
| | ☐ Examen complémentaire | ☒ Travail additionnel |

Conformément à l'art. 29, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec.

Répétition

Les modalités de répétition sont définies en tenant compte de la situation d'études de l'étudiant.e à la fin du semestre ou de l'année académique. Les activités d'enseignement d'apprentissage et d'évaluation peuvent être différentes pour un.e étudiant.e qui répète le module en présentiel ou pour celui ou celle qui le répète en poursuivant son cursus.

La répétition a lieu au plus tôt dans le semestre suivant l'échec.

Conformément à l'art. 29, al. 6 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après répétition est A à E en cas de réussite ou F en cas d'échec. En cas d'échec, le module ne peut être répété qu'une fois.

8. Remarques

Le module s'articule sur deux semestres (automne et printemps) et vise le processus de développement professionnel de l'étudiant-e dans son devenir TRM.

Si l'étudiant-e ne participe pas aux séminaires d'analyses de pratiques du semestre 4, il/elle devra réaliser une production écrite individuelle, sur consignes.

9. Bibliographie principale

Se référer à chaque support de cours

10. Enseignant.e.s interne et externe (liste non exhaustive)

Cosmin Campeanu, Carole Chautems, Stephanie deLabouchere, Laurence Flaction, Jannick Flury, Marina Monteiro, Isabelle Probst, Marie-Anaïs Petit, Séverine Rey, Olivia Sautier, Kevin Sprengers, Patrick Vorlet

Responsable de module : Laurence Flaction

Descriptif validé le 17.08.2026, par Laurence Flaction